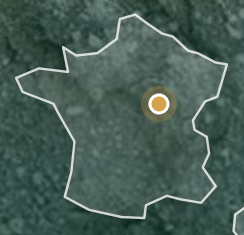


FICHE PROJET · BOISEMENT

Le bois de Dun

Dun-les-Places ; Brassy · Nièvre (58)



Le bois de Dun est un boisement de 8,12 hectares dans la Nièvre, sur des terres sorties de l'agriculture. Labellisé par le ministère de la Transition écologique au titre du Label Bas-Carbone (méthode Boisement), il associe le Douglas et le mélèze, deux résineux de production ; le dossier prévoit 10 543 plants.

SURFACE

8,12 ha

boisés

PLANTS

10 543

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU**2 381 t**

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2021

le 11 août

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE Boisement

DURÉE 30 ans

LES ESSENCES PLANTÉES



Douglas vert

Pseudotsuga menziesii

Photo : Neptuul, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Mélèze d'Europe

Larix decidua

Photo : Johann Jaritz, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE

Dun-les-Places ; Brassy

DÉPARTEMENT

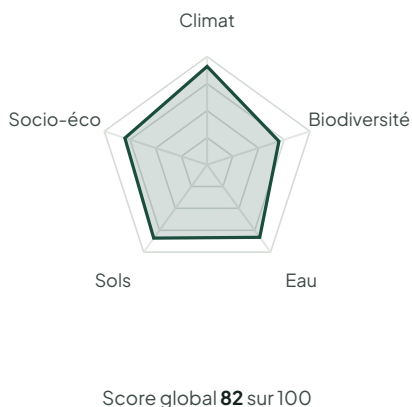
Nièvre (58)

RÉGION

Bourgogne-Franche-Comté

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Climat

91 / 100

Le Douglas est l'une des essences les plus productives cultivées en France : avec le mélèze, il porte les 2 381 tonnes de CO₂ attendues sur trente ans.

Biodiversité

70 / 100

Sur des terres sorties de la culture, une forêt s'installe là où poussaient herbes et broussailles.

Eau

83 / 100

Le couvert forestier permanent ralentit l'écoulement des pluies d'orage et limite l'entraînement de terre vers les fossés, là où des terres sans arbres y étaient plus...

Sols

84 / 100

Les potets ont été ouverts à la mini-pelle, sans labour de toute la surface : le sol reste peu remanié.

Socio-économique

80 / 100

Le Douglas fournit un bois de charpente apprécié de la filière française, et le mélèze un bois d'extérieur qui se passe de traitement.

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,6 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 0,6 année de travail forestier à temps plein (entre 0,5 et 1,1), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoisements, élagages) : **0,5 ETP-année (entre 0,4 et 0,9)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **42 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **120 heures (entre 0 et 270)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans, vers 70 ans), non comprise ci-dessus : **0,6 ETP-année (entre 0,5 et 0,8)** · Total, y compris l'exploitation du bois à terme : **1,2 ETP-année (entre 0,9 et 1,9)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011-2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD 6 **Eau propre et assainissement**
Le couvert forestier sur 8,12 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD 12 **Consommation et production responsables**
Les 10 543 arbres prévus sur 8,12 ha, de 2 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la...

ODD 15 **Vie terrestre**
Ce projet de 8,12 ha à Dun-les-Places ; Brassy plante 2 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les...

ODD 8 **Travail décent et croissance économique**
Ce projet contribue à cet objectif par ses actions de séquestration carbone et de renforcement des écosystèmes locaux.

ODD 13 **Lutte contre les changements climatiques**
C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 2 381 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

31 mai 2022	Plantation inscrite au dossier Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.
11 août 2021	Labellisation Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.
31 mai 2021	Dépôt du dossier Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...
21 avril 2021	Notification du projet Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

EN IMAGES



COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 11 août 2021 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-dun